

# Pontlevoy

## Flash ● ● ●



*Bon 1er mai*

Chères Pontiléviennes, chers Pontiléviens,

La troisième édition des journées « Jardins Arts Nature » se déroulera les 4 et 5 mai prochains. Du samedi après-midi au dimanche soir, soixante exposants, artistes, artisans, producteurs seront présents. Forte des deux premières éditions, la municipalité avec la commission culture a souhaité renouveler cette expérience en la repositionnant davantage dans le centre du village. Le foyer rural, l'École Publique seront les principaux lieux d'expositions avec la ferme de l'Alma dans les murs de l'Abbaye, sept lieux d'expositions chez des particuliers et aussi un jardin privé seront ouverts pour vous. Nous vous attendons nombreux lors de ces journées qui nous en sommes convaincus deviennent un rendez-vous attendu.

Le mercredi 8 mai, nous nous rassemblerons à 10h30 devant la mairie pour les traditionnelles commémorations de la fin de la seconde guerre mondiale. Un rendez-vous qui aujourd'hui plus qu'hier prend tout son sens dans le contexte que nous vivons en ce moment.

Le vendredi 17 mai en lien avec l'école publique et le soutien du SMIEEOM (syndicat d'ordures ménagères), un après-midi « Nettoyons la commune » est organisé. Départ de l'école, Boulevard Malingié à 13 h 30 pour un retour à 16 h. Un acte citoyen et un après-midi pédagogique pour nos élèves. Sur ce point, nous constatons un retour de manque de civisme de certains concernant les déjections canines qui reviennent en nombre. Notamment dans le quartier de la Saulaie et aussi d'autres lieux. La commune a mis en place des bornes de distribution de sacs plastiques pour permettre aux propriétaires de ces animaux de ramasser ces déjections. Un cani parc est aussi disponible sur l'espace vert de la Saulaie. Pour rappel, le non-ramassage des déjections est soumis à une amende de 35€ minimum.

Les 24 et 25 mai, dans la chapelle de l'Abbaye se tiendront les Concerts en Mai du Festival de Musique de Pontlevoy. Trois concerts de grande qualité qui, nous l'espérons, raviront le plus grand nombre d'entre vous.

Le 9 juin se dérouleront les élections européennes. Une élection qui traditionnellement est sanctionnée d'une grande abstention. Même si l'Union Européenne nous semble parfois trop éloignée, trop administrative, trop génératrice de normes intenable, n'oublions pas ce pour quoi elle a été imaginée au départ. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la création d'un marché commun et la volonté de ne plus jamais connaître un tel conflit. Dans le contexte mondial que nous connaissons, l'Europe c'est 70 ans de paix entre ses membres, la possibilité pour nos jeunes d'étudier dans différents pays et malgré tout, des avancées sociales dans l'ensemble de ces pays. Même si le discours politique s'est malheureusement bien dégradé ces derniers temps, venez voter. Ce droit obtenu par nos aînés au prix de dures batailles est bien sûr un droit mais surtout un devoir. Le vote par procuration est une bonne solution en cas d'impossibilité.

Bon mois de mai à tous.

Jean-Louis Berthault  
Maire de Pontlevoy

## Ce mois-ci

### Journées

#### Jardins – Arts – Nature

Samedi 4 et dimanche 5 mai

#### Commémoration du 8 mai

#### Opération propreté

Vendredi 17 mai

#### Amis de la bibliothèque

#### Ateliers créatifs

Samedi 18 mai

#### F.C. THENAY PONTLEVOY

#### SAMBIN

Tournoi des familles

Dimanche 19 mai

#### Festival de Musique

Vendredi 24 mai, samedi 25 mai

#### APEEPP

#### Brocante

#### Concours de pétanque

Dimanche 26 mai

*La culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur terre. Et pour le reste, mieux vaut n'en parler qu'à d'autres moments : il y a aussi des entractes.*

*André Malraux*

#### ● VOS PERMANENCES EN MAIRIE

● **RADAP** : vente des tickets le mardi 7 mai de 10h à 11h en mairie.

● **ASSISTANTE SOCIALE** : pour prendre rendez-vous, téléphonez au 02.14.99.41.41 (tarif local), numéro ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 et les mardis matin de 9h30 à 11h30.

# Infos municipales

## Conseil Municipal du 22 mars

**Délibération 2024** - « Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 ».

**Délibération 2024** - « Passage à la nomenclature M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement ».

**Délibération 2024** - « Informatisation du cimetière contractualisation avec GESCIME spécialiste de la gestion des cimetières ».

**Délibération 2024** – Convention sur la défense extérieure contre l'incendie (DECI) avec le SIAEP de la Vigne aux Champs.

**Délibération 2024** – « Demande d'adhésion au Label Petites Cités de Caractère ».

**Délibération 2024** - « Organisation de la semaine scolaire pour les trois années à venir ».

## **Questions et informations diverses :**

Informations CCV2C.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont validés lors de la séance du mois suivant. Vous pourrez en prendre connaissance en mairie ainsi que sur le site internet.

## Commémoration du 8 mai

10 h 30 : rassemblement devant la mairie pour la cérémonie au monument aux morts suivi du vin d'honneur au foyer rural.

L'ensemble des Pontilévien(ne)s est cordialement invité.

## Fermeture mairie

La mairie sera exceptionnellement **fermée le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai**.

## Élections Européennes

Le scrutin aura lieu le **dimanche 9 juin**.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales **pour les prochaines élections européennes de 2024**. N'oubliez pas de vous inscrire.

Vous avez jusqu'au **mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 minuit pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 3 mai** pour faire la démarche en mairie. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- ➔ en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- ➔ en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024Cerfa n°12669\\*02](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024Cerfa_n°12669*02) de demande d'inscription.



## 14 juillet 2024

Nouvelle formule, nouveau lieu, plus d'informations à venir dans le prochain flash.

## Coupages ENEDIS

Des coupures d'électricité interviendront le jeudi 23 mai de 9h30 à 11h15 route de Thenay, les Grandes Vignes et le vendredi 24 mai de 8 h 00 à 12 h 00 route de Sudais lieu-dit L'Aizerie.

## Demande d'Enedis

Pour les administrés qui ont eu une modification d'adresse, ces derniers doivent informer leur fournisseur d'énergie de ce changement, par le biais d'une fiche : « demandes diverses » (ou M002-3) de type « modification d'adresse du point de livraison », que l'on trouve sur le compte client.

### Déjections canines :

Plusieurs de nos administrés se plaignent de la présence de nombreuses déjections canines, notamment dans le centre bourg. Toujours dans un souci de propreté, nous demandons aux propriétaires d'animaux d'être vigilants quant à l'endroit où ils promènent leur animal. Les trottoirs sont principalement réservés aux piétons. Le montant de l'amende prévu dans ce cas est **de 35 € minimum**.

Pour rappel il existe sur la commune 6 points de distribution de sacs à crottes : place du Champ de Foire, promenade devant l'Abbaye, parc de la Passerelle (Saulaie), Place du Commerce, logements rue du Colonel Bruneau et au parc de la Belle Etoile.



### Fauchage des bernes

Arrêté municipal : le fauchage des bernes des chemins de terre est interdit **jusqu'au 15 juillet**, afin de favoriser la reproduction du gibier.

La visibilité devra cependant être maintenue à chaque carrefour.

Le broyage des herbes devra être entrepris immédiatement après cette date, afin d'empêcher le développement sur ces différentes voies des plantes envahissantes.

### Nuisances sonores : rappels

Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets vert est **INTERDIT**.

Attention : en cas de non-respect du « Règlement Sanitaire Départemental », une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.

Vous pouvez valoriser vos déchets verts :

- le compostage domestique : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité.
- la déchèterie : vous pouvez également y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés.

### Canons effaroucheurs

L'emploi des procédés d'effarouchement acoustique pour la protection des cultures agricoles ou arboricoles doit s'effectuer dans les conditions suivantes :

- leur fonctionnement est interdit de 20h à 7h,
- les appareils doivent être arrêtés systématiquement dès que le risque de dégradation par les prédateurs ne se justifie plus,
- ils sont positionnés dans la direction la moins habitée et si possible dans le sens opposé aux vents dominants,
- ils sont installés dans la mesure du possible en utilisant des écrans naturels ou artificiels de façon à limiter au maximum la propagation des sons vers les zones habitées,
- la fréquence de détonation ne doit pas être supérieure à 5 détonations par heure, une détonation pouvant être constituée de 3 coups simultanés du système d'effarouchement.

## Intercommunalité

### Opération propreté

L'école organise en partenariat avec la Mairie et le SMIEEOM un après-midi « **Nettoyons la Nature** » le **vendredi 17 mai** de 13 h 30 à 16 h.

## SMIEEOM

**Pour toute demande de bacs de collecte : un seul numéro de téléphone : contactez le 0.800.350.103.**

Ce numéro spécial est dédié à la gestion des bacs de collecte, pour :

- ⇒ les attributions de bac en cas **d'emménagement ou de déménagement**,
- ⇒ les changements de volume de bac, **si la composition de la famille est modifiée**,
- ⇒ le remplacement en cas de vol du bac,
- ⇒ la réparation du bac.

## **Vie associative**

### 3<sup>ème</sup> Journées Jardins – Arts – Nature 2024 – samedi 4 et dimanche 5 mai

Pour cette troisième édition 60 exposants seront présents sur 12 lieux différents : à l'école publique Malingié, le foyer rural, la ferme de l'Alma de l'abbaye, dans les jardins et maisons de 8 pontiléviens.

Ils sont artistes, artisans, producteurs et vous présenteront leurs productions le samedi entre 14 et 18 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

Les artistes exposeront céramiques, dessins, laques, marqueteries, mosaïques, peintures, photographies, poteries, sculptures, etc. Le marché proposera plants de légumes et petits fruitiers, tisanes et aromatiques, légumes bio, plantes grasses et cactées, vivaces, biscuits, confitures, fromages, miels, jus de fruits, bière, vins, etc. Le nouveau Centre de Soins de la faune sauvage locale de Beauval sera présent dimanche à l'Ecole Malingié.

Pontlevoiy Animations tiendra une buvette le samedi après-midi et servira un repas (12€ adulte, 6€ enfant moins de 12 ans), le dimanche à midi.

Il est préférable de réserver dès à présent aux N° : 06.31.25.32.26 ou 06.70.11.31.96.

### Bibliothèque et les amis de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée les mercredis 1<sup>er</sup> et 8 mai.

Les amis de la bibliothèque vous proposent un atelier créatif le samedi 18 mai de 14 h 30 à 17h 00.

### Club des Aînés du Foyer Rural

► Les adhérents sont informés que notre traditionnel « **goûter-loto** » aura lieu le **dimanche 12 mai à 15 h** à la salle du foyer rural ► Prix du Goûter 4 €.

► Inscription conseillée avant le 5 mai au 02.54.32.56.01 – 02.54.32.56.17 ou 06.77.47.20.31.

### Téléthon

Réunion préparation Téléthon le mercredi 15 mai 2024 à 18 h 30 salle de la saulaie à Pontlevoiy, nous vous attendons avec vos idées.

Pour infos Téléthon le samedi 7 décembre 2024

Merci.

L'équipe du Téléthon Pontlevoiy Thenay

### F.C. THENAY PONTLEVOY SAMBIN

Le club de foot TPS vous invite à son annuel tournoi des familles le dimanche 19 mai au stade de Sambin.

Au programme, des équipes de 6 joueurs avec remplaçants, restauration et buvette, tout ça dans un esprit familial et dans la bonne humeur !

Venez partager cette journée sportive et conviviale avec nous, à vos inscriptions !

Nous attendons vos réponses avant le 10 mai, Jessie prendra vos demandes au 06.11.13.39.56.

Merci de préciser le représentant de l'équipe, le nom de celle-ci ainsi que le nombre de joueurs en précisant

Le nombre d'enfants et d'adultes.

Les membres du bureau et dirigeants vous attendent nombreux.

### Association du Festival de Musique de Pontlevoy

L'association du Festival de Musique de Pontlevoy organise les vendredi 24 et samedi 25 mai prochains, dans la chapelle de l'Abbaye, ses 8<sup>ème</sup> Concerts en Mai.

Pour l'occasion trois concerts, musique ancienne, baroque et vocale, seront donnés.

#### **Vendredi 24 mai – 20 h 00 – La Guerre des Trônes.**

Les musiciens de l'ensemble « **Le Banquet du Roy** » invitent à découvrir un florilège de productions musicales franco-bourguignonnes du XV<sup>e</sup> siècle ; à plonger dans les différentes atmosphères sonores de ces cours fourmillantes de musiciens.

Entrée : 25€

#### **Samedi 25 mai – 16 h 00 – Suites n°4 & 5 pour Violoncelle seul de Jean-Sébastien Bach.**

**Lucie Chollet**, violoncelliste, a étudié auprès de François Salque à la Haute Ecole de Musique de Lausanne, ainsi qu'avec Conradin Brotbek à la Hochschule der Künste Bern, où elle a obtenu son master avec les plus hautes distinctions.

Entrée : 15€

#### **Samedi 25 mai – 20 h 00 – Christ Sol Oriens.**

Création 2021, commande du 44<sup>e</sup> Festival International de l'Abbaye de Sylvanès.

Dans **CHRIST SOL ORIENS** les voix féminines du **quatuor Balkanes** et celle, masculine, de **Georges-Camil Abdallah** se répondent, s'interpellent, se joignent, se juxtaposent et dialoguent dans ce temps suspendu entre ciel et terre. Les chants sont autant d'introspections personnelles que des mélodies universelles.

Entrée : 25€

Renseignements et Réservations sur : 02.54.71.60.77.

<https://www.festivaldepontlevoy.com>

Gratuit jusqu'à 16 ans inclus – Etudiants, demandeurs d'emploi 10€

Pass 3 concerts : 50€

### APEEPP

#### **Brocante et concours de pétanque – dimanche 26 mai**

L'Association des Parents d'Elèves reporte la **brocante** au dimanche 26 mai :

- 9 h à 18 h 00, place Malingié et rue du Colonel Filloux.
- Buvette et restauration sur place.
- 2 euros le mètre.

Contactez Jennifer 06.73. 44.15.51 ou Denis 06.08.02.10.75.

Lors de cette même journée aura lieu le **concours de pétanque** en doublette, rendez-vous place Malingié :

- inscription sur place à partir de 13h30.
- jet de but à 14h30.
- tarif : 10 euros par doublette.
- ouvert à tous, prévoir son matériel.
- buvette et restauration sur place.
- renseignements : 06.07.96.19.02.



### Tribune des élus l'Avenir Ensemble

Quelques observations sur le vote du budget 2024

Nous avons voté le budget présenté par le maire pour 2024. Nous l'avons fait parce que nous constatons que les finances de la commune sont gérées avec sérieux et responsabilité. Nous l'avons fait malgré notre désaccord persistant sur la politique conduite en matière de réserves et fonds disponibles. Il nous semble, cette année comme les précédentes, que l'idée qui consiste à ne pas engager tous les crédits votés sous prétexte d'aléas éventuels, conduit à trop de frilosité. Cela vaut, en particulier, pour les dépenses d'investissement qui sont liées à des projets précis de chantiers et qu'il conviendrait donc d'exécuter dans l'année budgétaire.

Toutefois, nous sommes bien conscients que l'année 2023 a été marquée par des difficultés particulières en matière de travaux, d'une part avec la maladie puis le décès de Christian Guesnard, d'autre part en raison de fortes perturbations au sein du secrétariat. C'est pourquoi nous avons approuvé ce budget.

Il n'en reste pas moins qu'il ne nous semble pas vraiment opportun d'emprunter à nouveau une somme importante (250 000 euros) pour des travaux, alors qu'une part de cette somme pouvait être trouvée dans des reports de crédits inutilisés en 2023.



# Horaires



## FAITES LE 3237

Afin de connaître la pharmacie la plus proche ouverte le soir, le week-end et les jours de fêtes.

<u>Dates</u>	<u>Pharmacies de garde</u>
1 <sup>er</sup> mai	Pharmacie Martina Noyers sur Cher
4, 5 mai	Pharmacie les Arcades Montrichard
7, 8, 9 mai	Pharmacie Corbanese Selles-sur-Cher
11, 12 mai	Pharmacie Gauthier Meusnes
18, 19, 20 mai	Pharmacie St Come St-Aignan
24, 25 mai	Pharmacie Courtois Selles-sur-Cher

### Bibliothèque Municipale

Mercredi	10h00 - 12h00
Vendredi	16h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 12h00

### Date

### Messe

Mercredi 8 mai	9h30 : Pontlevoy
Dimanche 12 et 26 mai	9h00 : Pontlevoy

**Rappel : la messe est célébrée en période scolaire à Pontlevoy le mercredi à 12h30**

### Espace France Service Montrichard

Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h / 02.54.32.15.86.  
<http://www.montrichardvaldecher.com/espace-france-service/>

Site de la commune : <http://www.mairie-pontlevoy.fr>

Page Facebook de la commune :

[https://www.facebook.com/Commune-de-Pontlevoy-41400-104072942201245/?ref=pages\\_you\\_manage](https://www.facebook.com/Commune-de-Pontlevoy-41400-104072942201245/?ref=pages_you_manage)

Téléphone : 02.54.71.60.70

Les personnes, qui le souhaitent, peuvent recevoir le FLASH par e-mail.

Pour cela, nous faire parvenir votre adresse e-mail sur notre messagerie : [secretariat@mairie-pontlevoy.fr](mailto:secretariat@mairie-pontlevoy.fr)

NLDR : le Pontlevoy Flash est destiné, entre autre, à informer la population des activités du mois à venir.

### Urgences dentaires de garde

Les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : **appeler le 02 54 78 17 26**

### Service médical de garde

En cas d'urgence, la nuit à partir de 20h00 et le week-end à partir de 12h00 : **appeler le 15**

### La Poste

Le bureau de Poste est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 11h00.

### Mairie

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

**Fermeture le vendredi 10 et le samedi 11 mai**

### Marché - Place de la Libération

Tous les jeudis : horticulteur 8h30 à 12h.

Tous les samedis : boucher-charcutier de 14h à 19h

### Déchèterie

Lundi :	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi :	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi :	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi :	9h30 - 12h00	fermée
Vendredi :	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi :	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00

**Fermée les dimanches et jours fériés.**

### Conciliateur de justice de Montrichard :

M. Yves ANTIER : 02.54.32.15.86 sur rendez-vous.



**Adoptez l'éco-attitude, n'imprimez ce document que si c'est nécessaire...**

